

de Giffuri, & Mchati, & qu'il appella de son nom le pays de Basan Harot Jazr, c'est-à-dire les Bourgs de Jazr, nom qu'ils portent jusques à présent. Réponse. On peut répondre généralement à ces objections, que ces noms ont été changez depuis Moÿse, afin d'en rendre la narration plus intelligible à ceux, à qui les anciens noms de ces Villes, & de ces Pays, dont Moÿse s'estoit servi, n'estoient plus connus. On peut encore répondre à la premiere difficulté, que le nom de Dan est plus ancien, qu'on ne dit; que le Fleuve du Jourdain, *Jordanes*, est ainsi appelé, parce qu'il tire son origine de deux sources, dont l'une s'appelloit *Jor*, & l'autre *Dan*. On peut dire aussi, qu'il y a aussi une autre ville appellée *Dan*, ou *Danus*, dont il est parlé au chap. 13. de Josué vers. 49. qui estoit dans la Tribu de Juda au pays de Sodome. À la seconde instance l'on peut dire, qu'il n'est point dit nettement dans le Livre de Josué, qu'Hebron donna son nom à la ville de Cariatharbé, mais seulement que la ville d'Hebron s'appelloit auparavant Cariatharbé, *Nomen Hebron ante vocabatur Cariatharba*. Ce qui se peut entendre d'un nom ancien qu'elle avoit auparavant. La dernière difficulté n'est pas considerable, il n'y a que ces paroles: *Usque in presentem diem*, jusques à présent, qui puissent faire de la peine. Or Moÿse peut s'en estre servi, pour désigner plus nettement ce pays, où elles peuvent avoir été ajoutées depuis lui.

*Septième objection.* L'Auteur du Pentateuque parle des choses arrivées depuis la mort de Moÿse: Dans l'Exode ch. 26. vers. 34. il est dit que les enfans d'Israël mangeront de la Manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en la terre promise. Qu'ils furent nourris de cette viande ceste jusq'à ce qu'ils fussent parvenus en la terre de Canaan. Or cela ne peut pas avoir été écrit par Moÿse, qui est mort, avant que ces quarante années fussent accomplies. De même, il est écrit au chap. 6. de la Genèse vers. 31. *Voici les noms des Rois qui regnerent dans la terre d'Edom, avant que les Israélites eussent un Roi.* Paroles qui font voir, que celui qui a écrit cela, vivoit depuis que les Israélites avoient des Rois. Et certes ajoute-t-on après que l'Auteur a fait le Catalogue de huit Rois des Iduméens, il parle de leurs Princes. Or ils n'eurent des Princes à la place des Rois, que long-tems après, comme on voit dans le premier Livre des Paralipomènes chapitre premier verset 5. Enfin dans le Deuteronomie chap. 1. vers. 12. il est dit que les fils d'Esau habitèrent en Seir, après en avoir chassé, & fait passer au fil de l'épée les anciens habitans appellez Horréens, comme les enfans d'Israël firent dans la terre de leur possession, ce qui semble marquer, dit-on, que les Israélites avoient subjugué les Iduméens quand cela a été écrit. Réponse. Quand tous ces passages auroient le sens qu'on leur donne, on pourroit répondre, qu'ils font ajoutés, ou que Moÿse a dit cela par un esprit prophétique. Mais il n'est pas besoin d'avoir recours à ces solutions. Moÿse a pu dire, que les Israélites mangeroient de la Manne, pendant quarante années, sachant comme il le devoit, qu'ils devoient être ce tems-là dans le desert, comme il paroit par le quatorzième chapitre du Livre

des Nombres. De même Dieu avoit revelé à Moÿse, que le peuple d'Israël auroit un jour un Roi, comme il est dit nettement au chap. 17. du Deuteronomie verset 14. Les huit Rois des Iduméens, dont il est parlé, pouvoient avoir regné depuis Esau jusq'àu tems de Moÿse, & les Princes, dont il parle, ne succederent point aux Rois, mais gouvernerent en même tems. Enfin ces paroles comme les Israélites firent dans la terre de leur possession, ne signifient point la terre des Iduméens, mais la terre promise des Israélites. Et qu'on ne dise point, que les Israélites n'estoient point encore en possession de la terre promise du tems de Moÿse, puisqu'il est certain que les Tribus de Ruben, & de Gad, avec une grande partie de celle de Manassé avoient occupé le pays des Amorrhéens, & des Basanites apres avoir fait passer au fil de l'épée.

*Huitième objection.* L'argument le plus fort en apparence est la mort, & la sepulture de Moÿse, qui est décrite à la fin du Deuteronomie. Il y a deux réponses. La premiere est celle de ceux qui disent avec Philon, & Joseph, que Moÿse l'a écrit lui même par un esprit de prophetie. La seconde, qui est la plus commune, & la plus solide, est de dire, que cette narration a été ajoutée, ou par Josué, ou par Esdras, ou enfin par la Synagogue des Juifs, pour rendre l'Histoire du Pentateuque plus achevée.

*Nuvième objection.* On dit que Moÿse est si peu Auteur du Pentateuque, qu'on y cite des Livres qui avoient esté faits par Moÿse, comme le Livre de l'Alliance Exod. 24. Le Livre des guerres du Seigneur num. 21. vers. 14. où estoit écrite la guerre contre Amalech, dont il est parlé dans l'Exode chap. 17. vers. 14. Le Livre de la Loi de Dieu au Deuteronomie chap. 31. vers. 9. Et enfin un Cantique, qui est rapporté au chap. trente deuxième du Deuteronomie. D'où on conclut que le Pentateuque a été composé sur les Livres de Moÿse. Réponse. Cette objection n'est d'aucune force, car rien n'empêche que Moÿse n'ait cité des Livres, qu'il avoit composés auparavant. Ainsi quand tous les endroits citez devoient s'entendre des Livres composés par Moÿse, cela ne ferait rien contre nôtre opinion: mais ce fait n'est pas encore certain. Car premierement on ne sçait point, s'il y a eu un Livre intitulé les guerres du Seigneur, le texte Hebreu ne signifie point comme il a été écrit, mais comme il sera dit. Il n'est point constant, qu'il soit parlé d'un Livre. Car le mot Hebreu peut signifier toute sorte de narration, & ainsi les paroles citées peuvent avoir ce sens, comme il sera dit, quand les Israélites raconteront les guerres du Seigneur. Le Pere Simon chicané sur ce sens que je dis que l'on peut donner à ces paroles, mais il ne montre point qu'on ne puisse pas l'y appliquer. D'autres entendent cet endroit de quelque Cantique qui fe chantoit en l'honneur des victoires. Dans l'Exode chap. 17. il n'est point dit, que la guerre d'Amalech fût écrite dans le livre des guerres du Seigneur, mais seulement Dieu commande à Moÿse de l'écrire; & c'est ce qu'il fait en cet endroit. Le passage de l'Exode chapitre 24. ne prouve point, que Moÿse eût composé le livre de l'Alliance, mais seulement qu'étant descendu